DEPARTEMENT DU TARN COMMUNE DE CUNAC

ARRETE N° AR_2025_064

Le Maire de la Commune de CUNAC (Tarn)

- VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- VU le Code de la Route et notamment les articles R 411-3, R 411-4, R 411-8 et R 411-25,
- VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière, Livre I, Huitième partie « Signalisation Temporaire » approuvée par arrêté interministériel du 6 novembre 1992 et notamment les articles 125, 128 et 135 de la dite instruction,
- VU la demande en date du 11 septembre 2025 de SAS GCMV sise à Mazamet (81) qui pour le compte d'Orange effectuera des travaux de création GC avec pose de deux fourreaux de 2Ø45 sur 13 ml pour le raccordement d'un lotissement route des Avalats à Cunac (parcelle AC 74),
- VU l'autorisation de voirie n° 27Orange25 du Service gestion du domaine public de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation pour la réalisation de ces travaux,

ARRETE

Article 1er: Pour permettre ces travaux sur chaussée rétrécie, la circulation sera alternée manuellement et/ou feux tricolores, le stationnement de véhicules sera interdit au droit du chantier,

Durée des travaux : du lundi 29 septembre au vendredi 17 octobre 2025.

- <u>Article 2</u>: Ces règles de circulations seront signalées aux usagers par des panneaux convenablement placés, conformément aux dispositions du Livre I, Huitième partie de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière. La signalisation du chantier sera à la charge de **SAS GCMV**).
- <u>Article 3</u>: Cette décision sera portée à la connaissance par voie d'affichage à proximité du chantier et dans la Commune.
- <u>Article 4</u>: Monsieur le Maire de la commune de Cunac, Madame la Présidente de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Villefranche d'Albigeois, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CUNAC, le 24 septembre 2025

Marc VENZAL Maire de Cunac

aye